

M. ARMSTRONG: Tout ce que vous voulez avoir c'est une comparaison. Les postes pour l'année 1957-1958 ne sont que des prévisions de dépenses et ce que vous désirez savoir ce sont les sommes qui ont été dépensés en réalité.

M. McINTOSH: Pour chaque poste de ce volume.

M. ARMSTRONG: Tous les chiffres sont disponibles. Il s'agit tout simplement d'en dresser la liste. Ils doivent figurer dans les comptes publics pour chaque année, mais le volume n'est pas encore sorti des presses, comme vous le savez, monsieur McIntosh.

M. McINTOSH: Non, je ne le savais pas.

M. PEARKES: Ce serait beaucoup de travail de chercher dans toutes ces pages le montant réel qui a été dépensé pour chaque poste, quand il y en a tant. Vous savez que ces montants figurent éventuellement dans les comptes publics.

Le PRÉSIDENT: Il me semble que nous sommes en voie de discuter les comptes publics plutôt que les prévisions de dépenses. Si vous désirez avoir n'importe quel poste particulier ou le pourcentage pour fins de comparaison, nous pouvons certainement vous les obtenir mais il ne relève pas de nous d'examiner les dépenses de l'an dernier. Cela relève des comptes publics.

Nous sommes responsables de l'étude des sommes que nous dépenserons et s'il y a des postes importants que vous aimeriez comparer, nous pouvons certainement obtenir les détails voulus.

M. McINTOSH: A supposer que je trouve les frais d'administration élevés, comment vais-je m'y prendre à ce sujet?

Le PRÉSIDENT: Nous pouvons vous procurer une comparaison ayant trait à l'administration.

M. BENIDICKSON: D'autres comités des prévisions de dépenses, au cours des années passées, si je me rappelle bien, ont obtenu les renseignements relatifs au montant réel qui avait été dépensé, les années précédentes, afin de pouvoir comparer ce montant et de découvrir si trop d'argent avait été mis de côté pour quelques postes. Le ministère dont nous nous occupons est très considérable et je me demande quand siègera le Comité des comptes publics et quand seront publiés les comptes publics. Cela nous aiderait beaucoup à décider combien de renseignements nous aimerions continuer à obtenir relativement aux dépenses réelles de l'année 1957-1958.

M. PEARKES: Nous pouvons présenter ces chiffres, à ce qu'on me dit, et il nous sera très agréable de le faire.

M. BENIDICKSON: Je le sais bien, mais cela représente un travail considérable qui ferait double emploi avec ce que nous trouverons dans les comptes publics, s'il est vrai qu'ils seront bientôt mis à notre disposition.

M. HALES: Il s'agit, pour ainsi dire, d'une ligne de conduite à suivre et ma façon de voir les choses c'est que nous devrions nous en tenir aux buts fixés au présent Comité qui se réunit ici en vue d'un travail précis.

Quant à la façon de procéder des administrations municipales, lorsque notre conseil de ville est saisi des prévisions de dépenses des divers départements, nous examinons ces prévisions à titre d'échevins et si nous estimons que certains montants paraissent trop élevés et que la ville n'est pas en mesure de faire des dépenses aussi considérables, nous établissons nos positions très clairement en retranchant \$5,000 ou \$10,000, selon le cas. Autrement dit, nous disons que la